*Ville, date*

Au très honorable Justin Trudeau

Premier ministre du Canada

Bureau du Premier ministre

80, rue Wellington

Ottawa, ON K1A 0A2

**Télécopieur: 613 941-6900**

***Objet : Conflit canado-américain sur le bois d’œuvre***

Monsieur le Premier ministre,

Notre section locale fait partie du syndicat Unifor, le plus important dans le secteur de la forêt au pays**.** Et nous sommes inquiets! Comme vous le savez, les producteurs de bois américains ont déposé une plainte contre le Canada le 25 novembre dernier dans le dossier du bois d’œuvre québécois et canadien.

Nous vous rappelons que lors du précédent litige sur le bois d’œuvre, les tribunaux internationaux ont maintes fois donné tort aux Américains qui prétendaient que le faible coût du bois équivalait à des subventions pour notre industrie. Qui plus est, aujourd’hui, le gouvernement québécois a mis en place un nouveau régime forestier qui assure un juste prix du bois basé sur des enchères publiques. Les arguments du lobby américain ne tiennent donc vraiment plus la route.

En imposant cette taxe et ces droits injustes sur notre production de bois d’œuvre, cela exercera une pression énorme sur les scieries et les entreprises dans nos régions. Tenant en compte l’importance de l’industrie de la forêt et de la transformation du bois dans son ensemble qui emploie, au Québec, 60 000 personnes et génère des revenus de 15 milliards de dollars, soit près de 10 % du secteur manufacturier, vous comprendrez qu’il s’agit d’un secteur économique névralgique. Il faut aussi savoir qu’environ 40 % des produits de bois d’œuvre québécois sont exportés aux États-Unis et que nombre de nos communautés dépendent directement de ces entreprises.

Pour notre région uniquement, cette industrie représentante des milliers d’emplois directs et directs dont dépendent des dizaines et des dizaines de communautés et de familles.

Et c’est sans compter l’effet désastreux qu’une seconde crise pourrait engendrer sur un secteur déjà mal aimé par la main d’œuvre qui, avec raison, se méfie de l’avenir incertain des emplois. Le résultat est que nos écoles spécialisées en forêt sont vides alors que plus de 15 000 emplois seraient à renouveler dans les prochaines années.

Dernièrement, lors du congrès de notre centrale syndicale, la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), une résolution d’urgence a été adoptée qui demande aux deux niveaux de gouvernement d’agir.

Plus précisément, voici ce que nous demandons :

* La mise en place d’un programme spécial d’assurance-emploi pour les travailleuses et travailleurs qui seraient affectés;
* L’accès à des programmes de garanties de prêts pour les entreprises concernées;
* Une campagne de promotion du régime forestier québécois;
* Un plan d’action pour contrer l’industrie américaine en faisant des démarches aux États-Unis;
* Toute autre mesure requise.

Nous vous interpellons dans l’espoir d’une réaction rapide et énergique de votre part afin que votre gouvernement puisse protéger les emplois de notre industrie et se préparer à cette bataille. Dans l’intervalle, nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et vous prions d’agréer l’expression de nos sentiments distingués.

Signature

Nom de la présidente ou du président de section locale

c. c. M. Luc Blanchette, Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs ministre-mffp@mffp.gouv.qc.ca

 M. François-Philippe Champagne, Ministre du Commerce international francois-philippe.champagne@international.gc.ca

Mme Dominique Anglade, Ministre de l’Économie, de la Science et de l’Innovation ministre@economie.gouv.qc.ca

Mme Chrystia Freeland, Ministre des affaires étrangères chrystia.freeland@international.gc.ca

 M. Jerry Dias, président national, Unifor-Québec jerry.dias@unifor.org

 M. Renaud Gagné, directeur québécois, Unifor-Québec renaud.gagne@unifor.org

 Mme Denise Mekpato, adjointe administrative, Unifor-Québec denise.mekpato@unifor.org